



Termes de références pour une formation sur la lutte contre le blanchissement des capitaux et le financement du terrorisme LABC-FT

Contexte et justifications

YIKRI (« Emergence », en langue locale mooré) est un système financier décentralisé à statut associatif. Pour répondre aux besoins de sa population cible, YIKRI a développé une méthodologie alliant services financiers (crédit et épargne) et services socio-économiques (formations et conseils à la gestion d'AGR, sensibilisations sociales, etc.) et faisant l'objet de procédures de gestion spécifiques.

Dans le contexte de défis multiples auxquels est confronté le Burkina Faso, notamment en matière de sécurité, les institutions financières, telles que YIKRI, ont un rôle important à jouer dans la lutte contre les activités illégales, telles que le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Ainsi, pour sensibiliser son personnel sur ces risques, l'Association YIKRI souhaite organiser une formation sur la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme pour ses employés. Cette formation permettra de renforcer la compréhension des risques, les connaissances en matière de politiques et procédures de prévention et de contrôle, et de renforcer les capacités à identifier les activités suspectes. Les présents termes de référence visent à décrire les objectifs, le contenu, le public cible, la durée et les exigences pour la sélection de l'intervenant pour cette formation.

Objectif Général de la formation

Le but de cette formation est de renforcer les capacités des employés de l'Association YIKRI à détecter et à signaler toute activité suspecte de blanchiment d'argent ou de financement du terrorisme, conformément à la réglementation nationale et internationale.



Objectifs spécifiques

1. S'appropriier l'ensemble du dispositif juridique et réglementaire en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et comprendre les différentes formes existantes ;
2. Connaitre les signes avant-coureurs qui peuvent indiquer une possibilité de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme ;
3. Permettre au personnel de savoir comment réagir efficacement en cas de détection d'une situation de blanchissement de capitaux ou de financement de terrorisme ;
4. Sensibiliser l'ensemble des participants sur les risques potentiels du non-respect du dispositif de Lutte contre le blanchissement de capitaux et le financement du terrorisme.

Contenu de la formation

1. La formation devrait commencer par une présentation générale de la LABFT, expliquant les concepts de base tels que le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, ainsi qu'un état des lieux de la réglementation nationale et internationale en vigueur au Burkina Faso.
2. Les différentes formes de blanchissement de capitaux et de financement du terrorisme : la formation devrait présenter les différentes formes de blanchissement de capitaux et de financement du terrorisme assorti d'exemples, ainsi que les différentes phases du blanchissement de capitaux.
3. La formation devrait aborder la détection des signaux dans le cadre du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme.
4. Les procédures et les contrôles de LAB-FT : la formation devrait également inclure une description détaillée des procédures et des contrôles de LABFT que les employés doivent suivre pour prévenir et détecter toute activité suspecte.



Cela devrait inclure des informations sur les exigences de vérification d'identité, de surveillance des transactions, de déclaration des opérations suspectes, ainsi que les sanctions encourues en cas de non-conformité.

5. Les bonnes pratiques de LAB-FT : la formation devrait présenter les meilleures pratiques pour la prévention et la détection de LAB-FT, y compris des exemples pratiques de ce qui doit être évité et de ce qui doit être signalé. Les participants devraient également être sensibilisés à l'importance de la diligence raisonnable dans les relations avec les clients.
6. Il est également important de prévoir des séances de formation pratiques et interactives pour permettre aux participants de mieux comprendre la mise en œuvre du dispositif LAB-FT et de renforcer leur capacité à identifier les activités suspectes.
7. Prévoir des mécanismes de suivi et de supervision pour garantir que les employés de l'Association YIKRI appliquent effectivement les connaissances acquises lors de la formation dans leur travail quotidien.

En résumé, le contenu de la formation devrait fournir aux employés de l'Association YIKRI les connaissances et les compétences nécessaires pour détecter et signaler toute activité suspecte de LAB-FT, ainsi que pour mettre en place des mesures de prévention et de contrôle appropriées.

Public cible

- Les animateurs

Ils sont souvent les premiers à entrer en contact avec les bénéficiaires et doivent donc être formés sur les procédures de vérification de l'identité des clients et la surveillance des transactions.

- Les caissiers

Ils sont en charge des transactions financières et doivent donc être sensibilisés aux risques de LAB-FT et aux indicateurs de risque associés à ces activités.

- Les comptables

Ils assurent les opérations financières et comptables et doivent donc être formés sur les procédures de contrôle interne et de suivi des opérations financières suspectes.



- **Les responsables d'agence**

Ils sont chargés de superviser les activités de l'agence et doivent donc être formés sur la réglementation de LAB-FT.

- **Enfin, le personnel du siège de l'Association,**

Afin de s'assurer que les politiques et les procédures de l'association sont mises en place et respectées à tous les niveaux de YIKRI.

Nombre environ : 100 personnes

Durée et lieu de la formation

La formation se déroulera sur **1 jour de 8 heures à 16h 30, à Ouagadougou et à Diébougou ou à Dano.**

Les dates et lieu de la formation seront convenus en accord avec le ou les formateurs.

Profil du formateur

Expérience professionnelle : Le formateur doit avoir une expérience professionnelle avérée dans le domaine de la LAB-FT, de préférence dans le contexte spécifique du Burkina Faso. Disposer de connaissances dans les activités des institutions financières serait un atout.

Compétences pédagogiques : Le formateur doit avoir de bonnes compétences pédagogiques, une capacité à transmettre des connaissances de manière claire et accessible, et une expérience dans la conception et la mise en œuvre de programmes de formation.

Connaissance des normes internationales : Le formateur doit avoir une connaissance approfondie des normes internationales en matière de LAB-FT, telles que les recommandations du GAFI, et être en mesure de les transmettre aux employés de l'Association YIKRI de manière pertinente et compréhensible.

Connaissance du contexte local : Le formateur doit avoir une connaissance approfondie du contexte local du Burkina Faso, y compris les risques et les défis spécifiques liés à la LAB-FT dans ce contexte.

Compétences linguistiques : Le formateur doit être en mesure de traduire certains termes de la formation dans la langue de travail des employés de l'Association Yikri envers les bénéficiaires qui est le Moore/Dagara/Dioula

Flexibilité : Le formateur doit être capable de s'adapter aux besoins et aux contraintes spécifiques de l'Association YIKRI en termes de calendrier et de ressources disponibles.



Références : fournir des références professionnelles vérifiables attestant de ses compétences et de son expérience dans le domaine de la LAB-FT.

Procédure de sélection

Les dossiers des candidats seront examinés et évalués selon les critères de sélection établis dans les termes de référence. Le meilleur dossier sera sélectionné.

À la suite de cette étape, le candidat retenu sera contacté et invité pour les modalités contractuelles.

Livrables

- les supports du cours
- Le rapport de la formation
- Des certificats pour chaque apprenant

Modalités de soumission

Votre offre est recevable sous plis fermé au plus tard le 16 juin 2023 au siège de l'institution, sis à Cissin non loin de « l'école international Madina».

L'offre est consultable sur le site www.yikri.org

Contact : 25 40 98 08